

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Stage en enseignement de la théorie
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - enseignement de la théorie -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	Les stages ont lieu en HEM la première année et en école de musique la seconde. Le format est le suivant : ○ 16 semaines consécutives ○ une classe suivie par semestre ○ donc deux classes différentes en école de musique ou deux cours différents en HEM (harmonie, analyse, contrepoint, solfège) par année
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : Stage Nombre d'étudiant-e-s : Individuel ou en duo
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis

4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)

A l'issue des deux ans de formation, l'étudiant sera capable de :

- Affirmer son identité de professeur-e de théorie en ciblant des répertoires et en étayant les apprentissages respectant son propre tempérament et son identité de musicien ;
- Adopter une distance relationnelle appropriée avec les élèves ;
- S'adresser à eux de manière adaptée ;
- Gérer la dynamique de groupe, du point de vue des apprentissages et des comportements ;
- Tenir compte des spécificités de chaque élève pour proposer des activités d'apprentissage (tâches) différenciées, permettant de répondre aux objectifs d'apprentissages attendus pour la classe.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Pratique accompagnée (enseignement et entretiens) volume réparti sur 2 ans de formation et dont les modalités sont :

- Prise en charge de cours ou partie de cours,
- Discussions sur les dispositifs proposés, sur l'application des méthodes instrumentales ou vocales, le choix du matériel didactique et du répertoire musical en lien avec les classes suivies,
- Echanges sur les différentes observations,
- Entretiens réflexifs.

: Développement des gestes professionnels de l'étudiant tels que .1

- L'observation et l'évaluation des élèves dans leur globalité (tempérament, aptitudes artistiques et techniques, ressources, difficultés, etc.),
- La définition et le suivi d'objectifs d'apprentissage,
- L'adaptation et la régulation du suivi de la classe en fonction de son évolution,
- La créativité dans les dispositifs d'apprentissage (adaptation de ce qui existe, création d'exercices en temps réel, intégration des propositions et des intérêts musicaux des élèves),
- La gestion du temps et de la dynamique d'une leçon,
- Les dimensions relationnelles de l'enseignement (contact avec la classe et les élèves), climat positif et exigeant,
- L'adaptation du langage en fonction des profils d'élèves,
- La gestion de la dynamique de groupe,
- La gestion de l'apprentissage par sous-groupes homogènes / hétérogènes, selon la tâche à réaliser et les objectifs visés,
- L'utilisation des nouvelles technologies,
- La préparation d'élèves pour des examens,
- L'évaluation des élèves (formative et certificative).

B. Développement de l'identité professionnelle de l'étudiant par :

- Le déplacement au niveau de son identité : l'étudiant-e passe du statut d'étudiant de niveau professionnel à celle d'enseignant en situation d'apprentissage non-professionnel (EM) ou professionnel (HEM),
- Le déplacement de l'attention centrée sur l'enseignement (ce qu'il fait comme professeur-e) à l'apprentissage (ce que la classe / l'élève fait ou doit faire),
- L'explicitation de son action dans l'enseignement, sa prise de recul et l'auto-évaluation de la pertinence de ses choix (capacité réflexive, peut se faire oralement ou par écrit, pour garder une trace et pouvoir y revenir),
- L'échange de points de vue sur l'enseignement et l'apprentissage en vue de discuter des conceptions et de développer un esprit critique et de l'ouverture vis-à-vis de conceptions différentes.

6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Co-évaluation * MODALITÉS D'ÉVALUATION Autre(s) : grille de co-évaluation Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Remarque(s) : Pratique accompagnée : grille de co-évaluation du stage complétée par l'étudiant-e et la/le maître de stage (une par stage de 16 semaines).	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
En cas d'échec à la didactique, le stage n'est pas validé, par logique d'articulation des deux unités d'enseignement. Si la didactique et le stage ne sont pas validés au 30 avril de l'année de formation en cours, l'étudiant-e n'est pas autorisé à se présenter à l'examen pratique.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Les maîtres de stages sont des professeur-e-s qui travaillent dans les Conservatoires et écoles de musique partenaires ou en Haute école de musique de Genève.	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024

Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
------------------------	------------------------------------